

LETTRE D'INFORMATION
1ER
TRIMESTRE
2010
ACTU

Toute l'équipe de l'UPPL vous présente ses meilleurs vœux pour 2010 !

Le site de l'UPPL a fait peau neuve et met à votre disposition un tout nouveau site et une Newsletter relookée.

Epicéas, un nouveau programme de traitement

Ce 21 octobre 2009, le CHRP Les Marronniers de Tournai a annoncé l'ouverture officielle de son nouveau programme intensif de traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel, **Epicéas**.

► lire la suite

Légaliser le sexe dès 14 ans !

En Belgique, la Cour Constitutionnelle a clarifié l'interprétation de la loi relative à l'âge minimal autorisé pour les relations sexuelles consentantes.

► lire la suite

DOSSIER
SALVACYL®
Un nouveau traitement pour les déviants sexuels

Le 06 octobre 2009, l'UPPL a organisé une journée d'étude à Namur suite au remboursement officiel de Salvacyl pour les traitements hormonaux de déviants sexuels à partir du 1er septembre 2009. Cette journée d'étude visait à informer les professionnels du secteur pour l'utilisation raisonnée de ce traitement.

► Lire la suite


COLLOQUE

L'UPPL organise à Namur les 11 et 12 mars 2010 une formation sur le thème « **Approche thérapeutique de l'agresseur sexuel : intervention individuelle et de groupe avec la Thérapie de la réalité** », Josée RIOUX et Chantal HUOT, du Canada, criminologues et spécialisées dans le traitement de délinquants sexuels en se basant sur la Thérapie de la réalité.

► Programme

LU POUR VOUS

- **Hédonisme et responsabilité**
Michel Martin se donne pour mission de faire passer un message... ► Lire
- **Violence et abus sexuels dans la famille**
Une vision systémique de conduites sociales violentes... ► Lire
- **In the Shadows of the Net**
Compulsive online sexual behavior is a real and growing problem... ► Lire



Une équipe pluridisciplinaire

- **Dr Kudimbana**, psychiatre
- **Katia Muylle**, infirmière coordinatrice
- **Cécile Leroy**, assistante sociale
- **Céline Bertrand et Sophie Le Goff**, psychologues
- **David Samijn**, ergothérapeute
- **Olivier Dubois et Frédéric Evrard**, infirmiers

Contact

au 069/860 629 ou 630
epiceas@marronniers.be

LIRE AUSSI

Carte Blanche de Michel Martin parue dans le Soir du 20 novembre 2009

Colloque du 26 février 2010

"Sexe et Hormes", colloque pour le 75e anniversaire de l'Ecole des Sciences Criminologiques Léon Cornil avec notamment **"La majorité sexuelle discutée en droit belge : des sources formelles aux sources cryptiques du droit"**.

Programme du colloque

Epicéas, un nouveau programme de traitement

Ce 21 octobre 2009, le **CHRP Les Marronniers de Tournai** a annoncé l'ouverture officielle de son nouveau programme intensif de traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel, **Epicéas**.

Ce programme transversal est une expérience pilote financée par l'**INAMI** et élaborée en collaboration avec l'**UPPL**. Il vient en appoint de la prise en charge déjà réalisée ou en cours dans les différentes unités de soins.

Epicéas, comme :

- Evaluer
- Programme
- Intensif et Individuel
- Collaboration avec des
- Equipes de soins
- Accompagnement personnalisé
- en lien avec la problématique Sexuelle

Critères d'admission :

Cette unité de traitement est destinée à des patients qui répondent à des critères d'admission précis dont le fait d'être auteurs d'infractions à caractère sexuel et qui sont par ailleurs résidents dans une autre unité du **CHRP Les Marronniers**.

Les grands axes du programme sont :

- Favoriser la responsabilisation et la conscientisation ;
- Améliorer l'estime de soi ;
- Restaurer le lien social et offrir une meilleure perspective de réinsertion sociale ;
- Favoriser la capacité de gestion des émotions ;
- Permettre au patient de trouver en lui les ressources nécessaires afin de pallier ses difficultés singulières.



Légaliser le sexe dès 14 ans

En Belgique, la Cour Constitutionnelle a clarifié l'interprétation de la loi relative à l'âge minimal autorisé pour les relations sexuelles consentantes. Lorsque le mineur de 14 ans consent "volontairement et consciemment" à une pénétration sexuelle, il n'y a pas viol mais l'attentat à la pudeur peut être retenu dans certaines circonstances.

Depuis des années, la législation belge manque de clarté sur le sujet puisque des contradictions existent entre divers textes juridiques, notamment ceux relatifs au viol et à l'attentat à la pudeur. Dans certains cas, l'âge minimal pour une relation sexuelle consentante est fixé à 14 ans. Dans d'autres, le seuil est de 16 ans. La Cour Constitutionnelle a été saisie de ce problème et a rendu son arrêt comme suit. En Belgique, la majorité sexuelle reste fixée à 16 ans. Cependant, un acte de pénétration sexuelle sur un mineur âgé entre 14 et 16 ans et qui est consentant n'est pas un viol. Toutefois dans certaines circonstances, cet acte peut constituer un attentat à la pudeur, même si la victime y a consenti. La Cour d'Appel de Gand a octroyé le 19 janvier 2010 une suspension du prononcé. Cette jurisprudence fait évoluer la question.

Voir la news de Mars 2010

Pour en savoir plus

L'UPPL met à votre disposition une série de documents. Certains sont disponibles à tous les acteurs de l'Accord de Coopération, d'autres sont accessibles aux personnes qui étaient présentes à la formation.

► Lire la suite

LIRE AUSSI

En France, relance du débat sur la castration chimique
"La castration, une solution",
interview de Bernard Pihet parue dans
le Soir du 03 et 04 octobre 2009

► Lire la suite

DOSSIER

Salvacyl®

Un traitement hormonal remboursable pour les déviants sexuels

Le 06 octobre 2009, l'UPPL a organisé une journée d'étude à Namur suite au remboursement officiel de Salvacyl® pour les traitements hormonaux de déviants sexuels à partir du 1er septembre 2009. Cette journée d'étude visait à informer les professionnels du secteur pour l'utilisation raisonnée de ce traitement.

Traitement hormonal

Développé par le laboratoire Beaufour Ipsen Pharma, SALVACYL® vise à réduire de façon majeure et réversible des taux de testostérone. Ce traitement hormonal contribue à diminuer les pulsions sexuelles chez l'homme adulte ayant des déviances sexuelles sévères.

Place de la spécialité dans la stratégie thérapeutique

Le SALVACYL LP est un médicament qui reste associé à une psychothérapie. Il est réservé aux patients à risque élevé de passage à l'acte (multirécidivistes et/ou pédophiles), difficilement abordables par les autres traitements et /ou présentant un niveau intellectuel affectant les résultats d'une psychothérapie.

Algorithme de la prise en charge pharmacologique dans le traitement des paraphilies

Un arbre décisionnel de 6 niveaux permet une meilleure compréhension du protocole de prescription. L'UPPL met à disposition des médecins et des professionnels des Accords de Coopération des documents scientifiques et explicatifs visant à l'utilisation raisonnée de ce traitement.

Côté pratique :

Médicament remboursable en catégorie Af sur base d'un rapport circonstancié, rédigé par un médecin spécialiste en médecine interne ou en psychiatrie. Attestation de remboursement délivrée par le médecin-conseil et les carnets de demandes de remboursement peuvent être obtenus à l'UPPL.

Posologie, mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Administré par injection intra-musculaire toutes les 12 semaines (11,25 mg de triptoréline) sous contrôle médical ou paramédical, ce traitement est instauré et contrôlé par un psychiatre.

Deux phases de traitement sont critiques et nécessitent l'éventuelle administration additionnelle d'un anti-androgène adapté: le début et l'arrêt du traitement.

L'efficacité du traitement tient à une bonne observance thérapeutique du patient qui peut être vérifiée par prises de sang pour évaluer la concentration sérique de la testostérone.

LU POUR VOUS

Hédonisme et responsabilité



« ...Michel Martin se donne pour mission de faire passer un message : ne plus considérer l'hédonisme comme de l'égoïsme mais comme un système de vie pour la société...Le but de cet ouvrage est de montrer la possibilité de créer une éthique relationnelle basée sur l'harmonie des relations avec les autres (principalement avec les parents), et le respect de l'Autre, tout en garantissant une individualité propre à chacun lui permettant de vivre selon ses propres désirs... ».

Hédonisme et responsabilité, Une éthique pour le plaisir
De Michel Martin, Edition De Boeck
ISBN-13,8782804103934, 128 pages, Mai 2009. 18,50€

Violence et abus sexuels dans la famille, une vision systémique de conduites sociales violentes



« ...L'objectif majeur de ce livre reste en effet, au fil des rééditions, d'aboutir à des propositions d'interventions pertinentes. Martine Nannini et Reynaldo Perrone offrent à leurs lecteurs de faire l'épreuve de ces propositions en expérimentant les grilles de lecture et les protocoles de prise en charge de la violence et des abus sexuels... ».

Violence et abus sexuels dans la famille, une vision systémique de conduites sociales violentes
De Reynaldo Perrone - Martine Nannini, ESF Editeur - Collection : L'Art de la Psychothérapie
ISBN 2 7101 1820 3, 172 pages, 23€

In the Shadows of the Net



« ...Compulsive online sexual behavior is a real and growing problem ... With the latest statistics, discussion of recent technologies and devices, and new thinking on developing a healthy relationship with the Internet and avoiding relapse, this book offers authoritative, professional advice for achieving lasting, healthy change and healing... »

In the Shadows of the Net
De Patrick Carnes, David Delmonico, Elizabeth Griffin. Editeur : Hazelden Information & Educational Services.
ISBN-13 : 978-1592854783, 264 pages, 10,62€

| Date | Lieu | Association / Organisateur | Inscription / Informations pratiques |
|-------------------------------|-------------------------------|--|--|
| 17 au 19 mars 2010 | Paris, France | "L'élaboration des vécus traumatiques chez l'enfant et l'adolescent", Paroles d'Enfants | www.parole.be/nl/parainfo_17.htm |
| 29 au 31 mars 2010 | Namur, Belgique | Les réalités et les problématiques de l'abus (auteurs et victimes) | Programme |
| 8 - 9 avril 2010 | Massachusetts, USA | 12th Annual Joint Conference The Assessment Treatment and Safe Management of Sexually Abusing Children, Adolescents & Adults | www.masoc.net www.matsa.org |
| 27 - 28 avril 2010 | Mons, Belgique | Formation à la CECA (1994) Evaluation de la qualité des soins et des maltraitances vécues durant l'enfance et l'adolescence, Violences et Troubles mentaux | www.umh.ac.be/extension |
| 20 et 27 mai 2010 | Liège, Belgique | Secret professionnel | www.sdj.be/fr/img/programme2010.pdf |
| 21 mai 2010 | Mons, Belgique | Formation à l'évaluation et gestion du risque de violence, HCR-20, Violences et Troubles mentaux | www.umh.ac.be/extension |
| 25 - 27 mai 2010 | Vancouver, Canada | 10th Annual Conference of the International Association of Forensic Mental Health Services (IAFMHS) | www.iafmhs.org |
| 16 - 18 juin 2010 | Québec, Canada | Le traitement... comment procéder ? | www.rimas.qc.ca/?page_id=56 |
| 23 - 26 juin 2010 | New Orleans, Los Angeles, USA | 18th Annual APSAC Colloquium | www.apsac.org |
| 11 - 13 juillet 2010 | Portsmouth, New Jersey, USA | Family Violence Research Conference | www.unh.edu/fr/conferences/index.html |
| 1 - 4 septembre 2010 | Oslo, Norway | 11th International Conference of the International Association for the Treatment of Sexual Offenders (IATSO) | www.iatso.org |
| 8 - 11 septembre 2010 | Liège, Belgium | 10th Annual Conference of the European Society of Criminology | www.eurocrim2010.com |
| 22 - 24 septembre 2010 | Belfast, Ireland | 20th Annual National Organisation for the Treatment of Abusers Conference (NOTA) | www.nota.co.uk |
| 26 - 29 septembre 2010 | Honolulu, Hawaii, USA | XVIIIth ISPCAN International Congress on Child Abuse and Neglect | www.ispcan.org/congress2010 |
| 30 septembre 2010 | Liège, Belgique | "L'inceste, pourquoi le drame arrive?", première journée d'étude de Kaléidos, Paroles d'enfants | www.parole.be/nl/parainfo_17.htm |
| 14 octobre 2010 | Liège, Belgique | "Mieux comprendre ce que vivent les victimes d'abus sexuels", deuxième journée d'étude de Kaléidos, Paroles d'Enfants | www.parole.be/nl/parainfo_17.htm |
| 21 - 22 octobre 2010 | Paris, France | "Soutenir les parents des adolescents auteurs d'agressions sexuelles", Paroles d'Enfants | www.parole.be/nl/parainfo_17.htm |
| 21 et 28 octobre 2010 | Liège, Belgique | Le mineur dans le droit pénal | www.sdj.be/fr/img/programme2010.pdf |
| 20 - 24 octobre 2010 | Phoenix, Arizona | 29th Annual Research and Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA) | www.atsa.com |
| 28 octobre 2010 | Liège, Belgique | "La reconstruction du lien après l'inceste est-elle possible?", troisième journée d'étude de Kaléidos, Paroles d'Enfants | www.parole.be/nl/parainfo_17.htm |
| 15 - 17 novembre 2010 | Charleroi, Belgique | Journées scientifiques d'automne | www.jsa.be |
| Novembre 2010 | Namur, Belgique | Formation UPPL - Les stratégies de traitement des AICS | Date et programme à définir |
| 23 - 28 janvier 2011 | San Diego, California, USA | 25th Annual San Diego International Conference on Child and Family Maltreatment | www.chadwickcenter.org |
| 29 juin au 1er juillet 2011 | Barcelona, Spain | 11th Annual Conference of the International Association of Forensic Mental Health Services (IAFMHS) | www.iafmhs.org |
| 12 au 14 septembre 2011 | Montreux, Suisse | 6ème Congrès International Francophone sur l'Aggression Sexuelle (CIFAS) | www.cifas.ca |
| 2 - 5 novembre 2011 | Ontario, Canada | 30th Annual Research and Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA) | www.atsa.com |
| 17 - 20 octobre 2012 | Denver, Colorado, USA | 31st Annual Research and Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA) | www.atsa.com |
| 30 octobre - 02 novembre 2013 | Chicago, USA | 32nd Annual Research And Treatment Conference from the Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA) | www.atsa.com |

Docteur Michel Martin

Psychiatre, président de l'Unité de psychopathologie légale (Tournai), auteur d'« Hédonisme et responsabilité » (éd. De Boeck)

Majorité sexuelle à 14 ans : quel est le message ?

Le 29 octobre, la Cour constitutionnelle a clarifié l'interprétation de la loi sur les relations sexuelles consenties pour un(e) mineur(e) entre 14 et 16 ans.

Si le mineur de 14 ans consent « volontairement et consciemment » à la pénétration sexuelle, il n'y a pas viol. Selon les circonstances, cet acte reste punissable. Ce seront les dispositions relatives à l'attentat à la pudeur qui s'appliqueront s'il y a poursuite et non plus les dispositions relatives au viol (beaucoup plus sévères).

La disparition possible de la notion de viol pour des relations entre 14 et 16 ans, s'il y a consentement, laisse supposer que c'est celui-ci qui fera toute la différence et que s'il est affirmé, une date anniversaire permettrait soudain le libre cours à toute relation sexuelle entre un jeune et un adulte.

On constate les ravages (sur le

développement de la personnalité et de la sexualité) causés par des relations subies dans l'enfance, jusqu'à 13-14 ans, surtout si elles sont de longue durée, relations pour

lesquelles on reconnaît toujours l'emprise de l'adulte.

Or, même ces relations précoces sont quelquefois « consenties », parce que c'est l'affection qui est recherchée par l'enfant – mais l'adulte y a ajouté le sexe, par une confusion constante entre l'affectif et le sexuel, ou par pur plaisir égocentrique. Ces effets deviendraient, par la grâce de l'âge, d'un coup inexistants.

Qu'est-ce donc qu'un consentement entre 14 et 16 ans ? Il faudra l'affirmation du consentement mais que vaut celle-ci ? Même si dans certains cas elle est augmentée de l'expression de sentiments vifs et apparemment profonds pour l'adulte ? Qu'est-ce qu'un(e)

mineur(e) de 14-15 ans sait de ce à quoi il (elle) s'engage quand elle se trouverait dans des relations intimes avec un adulte confirmé qui peut lui dire qu'« il fait ça pour son bien », ou parce qu'« il l'aime », qui peut même lui faire croire qu'« il attendra qu'elle ait 18 ans pour l'épouser »... ou qui l'usera jusqu'à sa prochaine conquête.

Le consentement, c'est ne pas s'opposer, c'est tout (c'est la définition du Robert). Cela n'empêche nullement qu'il y puisse y avoir une réticence intime, qu'il n'y ait pas de désir – même si au bout du compte il y a du plaisir –, ni qu'il y ait conscience des conséquences – y compris en termes de grossesse.

Ceci ne concerne pas de la même façon les relations que les jeunes peuvent avoir ensemble : entre l'initiation entre mineurs et l'initiation par un adulte, il y a une différence de taille : l'adulte a tous les pouvoirs, ceux de l'emprise, de la menace, de la justification de tous les comportements sexuels et celui de la déprise inévitable au bout de chaque histoire.

Il faut bien des repères à la loi pour décider et placer des limites à son application. Le repère temporel est commode. Il éviterait, au-delà de cette limite, de faire de cha-

que cas un cas particulier à examiner avec la plus grande attention pour être toujours juste. Ou plus prosaïquement, d'encombrer les prétoires. Mais le critère temporel ne suffit évidemment pas à effacer les risques et les conséquences d'une relation foncièrement déséquilibrée.

Il va falloir chaque fois examiner très attentivement les caractéristiques du consentement. L'adulte, lui, va évidemment toujours les faire valoir à son avantage. Le jeune

“ On doit respecter le processus de construction d'une personnalité : il faut au moins 16 à 18 ans pour l'accomplir. »

les répétera selon ce qu'il aura compris du désir de l'adulte – et dans certains cas en effet parce qu'il voulait lui-même intensément ces relations... Mais au lieu d'une simplification, on pourrait récolter une complication. Ou bien, on placera rapidement ces situations hors champ d'application. Or, après tout, s'il y a instruction c'est qu'il y a plainte. De qui ? Des parents le plus souvent, on suppose.

Tout ceci illustre les distorsions de plus en plus grandes dans une

société, d'une part faussement libertaire, qui prône le sexe libre (d'accord pour les adultes entre eux) mais développe toutes les formes de dépendance, et qui, d'autre part, fait du pédophile le monstre absolu qu'il faut enfermer à vie, castrer, pendre sur la place publique, etc. Une société qui survalorise les capacités de l'enfant à être précocement responsable de ses actes, qui conduit les parents à se soumettre au désir de l'enfant – mais qui voit dans le même temps

les résultats en termes d'immaturité de plus en plus prolongée et de dépendances diverses... Pas pour tous, mais toujours trop.

Alors, à 14 ans, consentant et conscient de ses actes jusque dans ses conséquences ? Ou est-ce encore l'enfance, à des degrés très variables en fonction des contextes : de l'avis des éducateurs, des thérapeutes et des parents, la responsabilité à cet âge est encore bien peu consciente.

Faut-il donc à tout prix, en Belgique, « coller » aux propositions de

nos voisins hollandais chez qui, on doit se le rappeler, une proposition voulait amener la majorité sexuelle... à 12 ans sous prétexte d'« évolution sociétale » – le maître mot ! – et de réalisme ou de simplification au plan légal. Quel cas fait-on de la nécessité de respecter la lenteur (lenteur : l'horrible mot en cette époque) du processus de construction d'une personnalité : il faut au moins 16 à 18 ans pour l'accomplir, soit jusqu'à la fin de la première adolescence ! Tous les adultes, les parents, les éducateurs, les thérapeutes lucides, les responsables sociaux le diront.

Et quel est ce message donné à tous ceux qui tendent à l'abus et cherchent à le justifier ? On va devoir se débrouiller, nous les « réparateurs » en tous genres, avec les arguments de légitimité que les plus pervers et les plus dangereux vont y trouver, sans nuance, accentuant encore leurs résistances aux traitements, même s'ils ne sont qu'une minorité (10 % de tous les abus).

Cette double tendance : laisser faire et risque zéro est le fait d'une société qui ne sait plus dire non et se venge ensuite de sa faiblesse sur ceux auxquels elle a ainsi permis de dépasser les limites. ■

La castration, une solution ?

L'ESSENTIEL

● Chez nous, un faible pourcentage de délinquants sexuels se soumettent, sur une base volontaire, à un traitement hormonal aux effets castrateurs.

● Mais ce traitement, désormais remboursé, n'est pas la panacée que l'on croit.

Le viol et le meurtre d'une joggeuse par un homme déjà condamné en 2002 à onze années de réclusion pour l'enlèvement d'une adolescente qu'il avait pareillement violée (*Le Soir* de vendredi) relance en France la polémique sur le traitement des délinquants sexuels. Des voix, dont celle du porte-parole de l'UMP, se sont élevées pour réclamer la castration chimique des récidivistes.

En Belgique, un pourcentage encore marginal de délinquants sexuels se soumettent, sur base volontaire, à des traitements hor-

monaux aux effets castrateurs. Depuis le 1^{er} septembre dernier, l'un de ces traitements est d'ailleurs remboursé par la sécurité sociale : il s'agit d'une médication à base de triptoréline qui entraîne une inhibition des sécrétions gonadiques et des taux de testostérone jusqu'à les réduire à des valeurs proches de celles mesurées chez des enfants pré-pubères.

Des taux de récidive de 7,5 % sur quatre ans

« Actuellement, un trop faible pourcentage de délinquants sexuels se soumettent à ce type de traitement, explique Bernard Pihet, qui dirige l'Unité de psychopathologie légale (UPPL), le centre qui encadre le travail des douze équipes de santé mentale agréées en Wallonie pour le traitement des auteurs d'infraction à caractère sexuel. On estime toutefois que ces traitements particuliers ne s'adressent efficacement qu'à 10 % des délinquants sexuels. Ceux, en l'occurrence, dont le comportement délinquant est imputable à des taux trop élevés de testostérone. Ces traitements ne constituent pas une réponse adéquate chez les autres, dont la délinquance ressortit à d'autres causes. »

Dans tous les cas, il est possible de traiter efficacement la délinquance sexuelle. Une récente



LA MORT, EN FRANCE, de Marie-Christine Hodeau relance le débat sur la récidive chez les délinquants sexuels. © AFP.

étude menée conjointement par l'UPPL et le Centre de recherche en défense sociale (CRDS) a montré que, chez nous, le taux de récidive des auteurs d'infractions

à caractère sexuel est de 7,5 % sur une période de 4 ans : une valeur qui se situe très en deçà des chiffres (13 à 14 %) généralement évoqués dans la littérature

scientifique internationale.

Une analyse plus fine des données conduit à des constats parfois inattendus : on observe par exemple que les auteurs d'infractions à caractère sexuel qui s'en sont pris à des garçons présentent des taux de récidive sexuelle – et notamment de récidive sexuelle violente – plus élevés que ceux qui ont agressé des filles.

On constate aussi que le taux de récidive sexuelle des délinquants « mixtes » (dont les victimes sont aussi bien des mineurs que des majeurs) est très sensiblement supérieur à la moyenne puisqu'il est de 13,3 %. A l'inverse, la récidive sexuelle n'excède pas les 4,5 % parmi les délinquants dont les victimes sont exclusivement des personnes majeures. Mais ces délinquants-là ont, en revanche, davantage tendance à récidiver sur un autre « terrain », non sexuel et non violent : celui de l'escroquerie, par exemple.

« Il est également important de souligner que la qualité des expertises, servie par de nouvelles techniques, permet désormais de fournir à la justice des informations qui réduisent considérablement le risque de récidive quand il s'agit d'envisager la remise en liberté d'un auteur d'infractions à caractère sexuel », ajoute Bernard Pihet. ■ STÉPHANE DETAILLE



Le Traitement hormonal des délinquants sexuels

-

Une possibilité nouvelle

Journée d'étude
mardi 6 octobre 2009

Avec le soutien de:



Documentation disponible

A demander par mail à centredappui@uppl.be ou
téléphoner au 069/888 333

“Salvacyl®, pour qui et comment”

Brochure à destination des patients

“Salvacyl®, product monography”

Brochure à destination des médecins

Et pour les médecins et personnes présentes lors de
la journée d'étude :

**“Hormonal Treatment of Sexual Abusers and
Paraphiliacs”,**

Présentation du Dr Cosijn

“Analogues de la GnRH”,

Présentation du Dr Delmotte

“Traitement des patients résidentiels”,

Présentation du Dr Dailliet

“Ipsen Presentation and Use for the Treatment”,

Présentation du Dr Cabir

École des sciences criminologiques Faculté de Droit

Sexe et Normes

Colloque pour le 75e anniversaire de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil



Vendredi 26 février 2010

Salle Dupréel
Institut de Sociologie de l'ULB

L'École des sciences criminologiques Léon Cornil de l'Université libre de Bruxelles fête son 75e anniversaire cette année. À cette occasion, l'École organise un colloque le 26 février sur le thème « Sexe et Normes ».

Il s'agira d'examiner sous un angle critique les modes de fabrication des différents registres normatifs ou de régulation, de manière à envisager comment le système de justice pénale et ses différentes instances traitent du sexe et des sexualités comme objets. Ensuite, seront examinés dans quelle mesure, par quels biais et avec quels effets, cette « explosion discursive » – que Michel Foucault observe depuis le XVIIIe siècle – structure les mouvements de criminalisation dans nos sociétés modernes.

Le champ d'investigation couvrira donc les discours volubiles et les pratiques multiples partant de l'élaboration des normes jusqu'aux modalités concrètes du traitement des personnes reconnues comme déviantes. Ont été privilégiées les communications qui contribuent, sur base de données théoriques et/ou empiriques, d'une part, à la déconstruction des catégories légales, juridiques, sociologiques, cliniques et psychopathologiques et, d'autre part, à la mise en évidence des facteurs, événements ou contextes socio-politiques susceptibles de déterminer les discours et les pratiques de criminalisation.

La journée sera organisée en deux temps : la matinée sera consacrée aux déconstructions juridiques, criminologiques et cliniques des catégories liées à la délinquance/déviance sexuelle, l'après-midi à l'apport de données empiriques fondant la critique des discours, des représentations et des pratiques.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du projet interfacultaire « Normes, Genre et Sexualités » organisé à l'occasion du 175e anniversaire de l'ULB.



www.expopasce soir.be

Informations pratiques

Modalités d'inscription

Prix du colloque : 80 euros (colloque, actes du colloque, pauses-café, repas du midi et drink)
Souscription aux actes : 30 euros

Date limite d'inscription : 10 février 2010

Lieu

Salle Dupréel
Institut de Sociologie (bâtiment S)
Campus du Solbosh
Avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles

Plan et transports

<http://www.ulb.ac.be/campus/solbosch/plan-S.html>

Bus 71 (arrêt Jeanne), 72 (arrêt ULB), 95 (arrêt Cimetière d'Ixelles).

Tram : 25, 94 (arrêt Jeanne).

À partir de la Gare d'Etterbeek : prendre le tram 25, direction Boondael (arrêt Jeanne).

À partir de la Gare Centrale : prendre le bus 71, direction Delta (arrêt Jeanne).

Publication

Les actes du colloque seront publiés aux éditions Bruylant. A l'occasion du colloque, une souscription est ouverte au prix de 30 euros.

Renseignements

Madame Anne GUILMIN
Secrétariat du Centre de recherches criminologiques (du lundi au jeudi)
Tél. 02 650 46 39 - Fax : 02 650 46 36
Courriel : aguilmin@ulb.ac.be

Programme

8h30: Accueil des participants

9h00: Introduction

Philippe Vincke, recteur de l'Université libre de Bruxelles

Annemie Schaus, doyenne de la Faculté de droit
Sybille Smeets, présidente de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil

Présidence de la matinée:

Els Enhus, professeure à la VUB et présidente du département de criminologie de la VUB.

9h30: Les mouvements législatifs consécutifs aux affaires de délinquance sexuelle

Michel van de Kerchove, recteur honoraire et professeur émérite des Facultés universitaires Saint-Louis

10h00: La majorité sexuelle discutée en droit belge: des sources formelles aux sources cryptiques du droit

Isabelle Wattier, maître de conférences invitée et chercheuse au Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité de l'UCL

10h30: Délinquance sexuelle: la clinique n'est pas soluble dans le droit pénal. Y a-t-il une catégorisation possible au-delà de la taxonomie?

Bruno Gravier, professeur à l'Université de Lausanne et chef du Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires du CHUV

11h00: Pause café

11h30: Féminisme et déviance sexuelle: un rapport ambigu?

Colette Parent, professeure à l'Université d'Ottawa

12h00: Exhibition des crimes sexuels et perversion de la criminalisation

Dominique De Fraene, chargé de cours à l'École des sciences criminologiques de l'ULB

12h30: Pause déjeuner

Présidence de l'après-midi:

Georges Kellens, professeur émérite et ancien président de l'École de Criminologie Jean Constant de l'ULg.

14h00: Les comportements à caractère sexuel signalés aux parquets jeunesse

Sarah Van Praet, assistante à l'École des sciences criminologiques de l'ULB et Caroline De Man, chercheuse au Centre de recherches criminologiques de l'ULB

14h30: Quand des institutions pour mineurs délinquants regrettent les « gros durs »: surreprésentation des « jeunes délinquants sexuels » et malaise des équipes éducatives

Alice Jaspert, chercheuse au Centre de recherches criminologiques de l'ULB

15h00: Corps de police et corps délictueux: la réaction policière à la « déviance sexuelle »

Sybille Smeets, professeure assistante à l'École des sciences criminologiques de l'ULB

15h30: Pause café

16h00: Traiter la traite: quand la prostituée navigue dans les eaux troubles de la dignité humaine

Carla Nagels, professeure assistante et Anne Lemonne, assistante à l'École des sciences criminologiques de l'ULB et assistante de recherche à l'INCC

16h30: La libération conditionnelle des auteurs d'infraction à caractère sexuel: les effets pervers d'une obsession

Christophe Adam, maître de conférences et Philippe Mary, professeur ordinaire à l'École des sciences criminologiques de l'ULB

17h00: Conclusions

Yves Cartuyvels, professeur aux Facultés universitaires Saint Louis et doyen de la Faculté de droit, et Dan Kaminski, professeur à l'École de criminologie de l'UCL et président du Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité de l'UCL

17h30: Verre d'anniversaire

Bulletin de participation

À renvoyer avant le 10 février 2010 **uniquement** par fax au 02 650 46 36 ou par courriel à aguilmin@ulb.ac.be

Nom:

Prénom:

Fonction/institution:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone:

Fax:

Courriel:

Je m'inscris au colloque du 26 février 2010 et souscris aux actes du colloque. Je verse la somme de 80 euros au compte n°210-0429400-33 avec la communication: « nom du participant - colloque S&N - CFO394R00000 ».

Je souscris aux actes du colloque et verse la somme de 30 euros au compte n°210-0429400-33 avec la communication: « nom - actes colloque S&N - CFO394R00000 ».

Signature

► Approche thérapeutique
de l'agresseur sexuel :
Intervention individuelle
et de groupe avec la

Thérapie de la Réalité

Josée RIOUX
Chantal HUOT

11 / 12 mars 2010
NAMUR

UPPL

18 rue de la Dodane
5000 Namur

8h45 : Accueil

9h00 – 17h00 : Formation (groupe interactif)

Inscriptions limitées

Renvoi du bulletin d'inscription (au verso)
obligatoire par courrier, fax ou e-mail

Valide après paiement des frais d'inscription :

250 euros / 125 euros pour les membres des Accords de coopération

**► APPROCHE THÉRAPEUTIQUE DE L'AGRESSEUR SEXUEL :
INTERVENTION INDIVIDUELLE ET DE GROUPE AVEC LA THÉRAPIE DE LA RÉALITÉ**

Module FP-JR/11/12-03-10

Formatrice: Josée RIOUX est criminologue, thérapeute, Directrice du Centre d'intervention en violence et abus sexuels de l'Estrie (Québec) et Directrice générale du regroupement des intervenants en matière d'agressions sexuelles, intervenante en délinquance depuis 24 ans.

Chantal HUOT est criminologue, titulaire d'une maîtrise en Service social, intervenante en délinquance depuis 11 ans.

Contenu: Josée RIOUX s'investit depuis 15 ans dans le traitement des délinquants sexuels en se basant sur la Thérapie de la réalité. Cette thérapie vise à responsabiliser l'individu, à critiquer et à modifier ses choix de comportements et sa fantasmagie, afin de diminuer le risque de récidive. Cette formation a pour objectif de démontrer l'efficacité et les apports de cette approche. Elle se compose d'une partie théorique et d'exercices pratiques (techniques d'impact) qui permettront une appropriation de cet outil ainsi qu'un développement des compétences dans son utilisation.

Date: 11 et 12 mars 2010

Lieu: UPPL - 18 rue de la Dodane à 5000 NAMUR (plan communiqué sur demande)

Frais d'inscription: 250 euros / 125 euros pour les membres des Accords de Coopération

Versement au n° de compte de l'UPPL: 091-0121368-50

avec la mention: « Inscription de (NOM de la personne inscrite) au FP-JR/11/12-03-10 »

UPPL asbl - Rue Despars, 92 - 7500 TOURNAI - Tél. + 32 69 888333 - Fax + 32 69 888334 - GSM + 32 475 332929
compte financier: 091-0121368-50 - e-mail: centredappui@uppl.be - Web site: www.uppl.be



► BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation « FP-JR/11/12-03-10 » qui se déroulera les 11 et 12 mars 2010

Nom :

Prénom :

Institution :

Fonction :

Adresse Professionnelle :

.....

Tél. : Fax :

E-mail :

Adresse Privée :

.....

Tél. privé : Fax privé :

Date : Signature :